



Mois sans tabac - 2022

Présentation d'outils et mise en place d'actions Mois sans tabac

19 septembre 2022 - agglomération grenobloise - 9h à 17h

Pour la septième année consécutive, Santé Publique France lance le Mois sans tabac, défi collectif qui invite et soutient les fumeurs à s'inscrire dans une démarche d'arrêt pour les 30 jours du mois de novembre. L'IREPS ARA, ambassadeur régional, accompagne les professionnels souhaitant relayer la campagne ou déployer des actions locales dans le cadre de cette opération.



OBJECTIFS

Outiller les professionnels (tous champs d'intervention) intéressés pour élaborer, animer et valoriser des actions locales dans le cadre de la campagne Mois sans tabac.



PUBLICS et PRÉREQUIS

Tous professionnels, bénévoles, élus,... souhaitant mettre en place des actions de proximité dans le cadre de la campagne Mois sans tabac.



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Sensibilisation en présentiel.
Groupe de 10 à 15 participants.
Démarche participative qui alterne des apports théoriques et des études de cas.



ANIMATRICES

Sophie Ljubinkovic formatrice en promotion de la santé et chargée de projets à l'IREPS ARA délégation Isère
Marie Bertrand chargée de prévention à l'Association Addictions France



DURÉE, LIEU ET HORAIRES

Une journée de 9h à 17h
Lieu à préciser—agglomération grenobloise

Tarif : Sans frais pédagogiques

Grâce au soutien financier de Santé publique France



PROGRAMME

- Identifier les enjeux de la campagne Mois sans tabac dans une démarche de promotion de la santé.
- Découvrir des outils pédagogiques et des ressources en lien avec le sujet du tabac
- Identifier des stratégies et des pistes d'actions pour mettre en œuvre des actions de proximité.

Je souhaite m'inscrire à la sensibilisation

**MOIS SANS TABAC 2022
19 SEPTEMBRE 2022 - ISÈRE**

[CLIQUER ICI](#)

Inscription jusqu'au 12 septembre 2022 inclus

Sensibilisation sans frais pédagogiques grâce au soutien financier de Santé publique France.

Nombre de participants limité à 15 personnes (2 personnes maximum par structure).

Les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée. Les frais d'hébergement, de restauration et de déplacement sont à la charge du participant ou de son financeur ou employeur.

Renseignements pédagogiques

Ambassadrice Mois sans tabac
IREPS ARA délégation 38
Sophie Ljubinkovic—04 76 00 63 40
sophie.ljubinkovic@ireps-ara.org

Date de création ou mise à jour de ce programme : 19/07/2022



IREPS Auvergne-Rhône-Alpes

www.ireps-ara.org

N° de SIREN : 323 390 161 - N° de déclaration d'activité : 82 69 06 790 69

L'IREPS ARA conserve vos données personnelles (prénom, nom, email) pour la seule gestion de votre inscription et pour une durée de 36 mois maximum. Votre adresse mail pourra être utilisée pour vous envoyer les actualités de l'IREPS ARA, il sera possible à tout moment de vous désinscrire. Vous disposez du droit d'accès aux données vous concernant : consultation, effacement, rectification et limitation du traitement. Pour exercer ces droits, contactez l'IREPS ARA. Plus d'informations sur [le site de l'IREPS ARA à la rubrique Mentions légales.](#)

